

**Compte rendu du
CONSEIL D'ECOLE
du 9 mars 2021
Ecole Elémentaire Antoine de Saint Exupéry
Rue Günther Koch 87170 Isle**

Membres présents :

Directrice	Mme De Maria Sandrine
Enseignants	M. Bethoule Jean-Claude, M. Chaput Geoffrey, Mme Coudert Marie, Mme De Beaunay Sandrine, Mme Delanne Nathalie. Mme Desage Céline. Mme Doudet Gwenaëlle. Mme Gady Anaïs .M Gaillard Alain. Mme Guilman Ophélie Mme Granet Gwénaëlle. Mme Jude Catherine. Mme Lalloué Catherine. Mme Lechat Cécile. Mme Lusso Claudine. Mme Meyzi Sylviane. Mme Perrier Nathalie.Mme Pradeaud Christelle .Mme Schneider Elisabeth
Représentants Mairie, adjoints au Maire d'Isle	Mme Fontarensky Pascale.
Représentants Parents d'élèves	Mme Gard Sylvie. Mme Calvet Magali. Mme Boukhari Ghizlane Mme Bersin Agnès. Mme Leyssene Anne-Laure.Mme Courivaud Isabelle Mme Favarel Caroline Mme Bagouet Karine. M. Chbiki Ahmed. Mme Desparains Lise. M Thomas Patrice. M. Puybaraud Eric. Mme Martageix estelle. Mme Jaramillo Ponton Fabienne

Ordre du jour :

Ordre du jour :

1. Présentation conseil d'école/ Désignation du secrétaire de séance/ Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école.
Vote du conseil d'école pour le renouvellement de la semaine à 4 jours d'enseignement
2. Santé et sécurité à l'école : bilan et continuité de la situation sanitaire/ communication avec les familles/ entretien des locaux/ les exercices de sécurité.
- 3.Points mairie : budget alloué aux écoles / le numérique/ les travaux.
- 4.Suivi des élèves : évaluations CP / liaison GS-CP / Livrets scolaires/ Liaison CM2-sixième.
5. Actions pédagogiques et éducatives dans le cadre du projet d'école et du projet E3D : bilans, continuité et prévisions autour des axes suivants : sciences /Civisme et sport / art et coopération.

La séance est ouverte à 18h10

→ Avant de commencer, Mme De Maria explique la raison du petit retard de la séance : un cas contact de covid variant à définir dans la classe de Mme Lechat. La classe sera fermée pendant 10 jours. Les cours se feront donc à distance. Les parents ont été prévenus.

1. Présentation du conseil d'école

❖ Présentation de l'organisation hybride de ce conseil d'école.

Présenter les participants en présentiel : groupe 1 : en salle 3 : Mme Pradeaud, M Gaillard, Mme Delanne Mme Guilman. Groupe 2 : Mme Fontarensky, Madame Grard , Mme Jude, Mme Schneider ,Mme De Maria

A distance les autres parents d'élèves et enseignants déclarés présents sur la liste.

Rappel des conseils pour ce conseil d'école particulier, envoyés en amont à tous les participants. Rôle du modérateur, Mme Jude, pour prendre la parole

- Laissez les micros fermés.
- Il faudra peut-être couper les caméras également.
- Pour intervenir, vous devrez utiliser la discussion publique (en haut à gauche), en demandant la parole par écrit et attendre que la modératrice : Mme Jude, vous y autorise.
- Vous pourrez activer votre micro à ce moment-là.

❖ Secrétaire de séance pour ce second conseil d'école de l'année scolaire : Madame Schneider

La secrétaire de séance établira avec le Président du Conseil d'école, un procès-verbal qui sera, dans les huit jours, affiché aux panneaux d'informations de l'école et adressé aux membres du Conseil d'école et déposé sur le blog de l'école.

- Demande si approbation du procès-verbal du précédent conseil du 3 novembre 2020 : le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

❖ Vote du conseil à propos de la demande de renouvellement de l'organisation de la semaine scolaire.

Rappel du cadre général : 9 demi-journées de classe dont le mercredi matin, 5 demi-journées de 3h30 maximum et journée de 5h30 maximum. Nous sommes dans un cadre dérogatoire de 8 demi-journées de classes (6h par journée au maximum) depuis trois ans. Ce cadre dérogatoire est à renouveler par une demande conjointe de la Mairie et du conseil d'école auprès de la direction académique.

A la question : « Etes-vous pour le renouvellement de la semaine à 4 jours ? »

Parents : 18 oui 0 non - Enseignants : 17 oui 3 non - Commune : oui 1 0 non
36 pour et 3 contre.

Le conseil d'école se prononce pour le renouvellement de la semaine à 4 jours.

2. Santé et sécurité à l'école

❖ Bilan et continuité de la situation sanitaire :

Nous avons poursuivi l'application des règles définies dans le protocole sanitaire.

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire dans le respect de ces mesures sanitaires et depuis la rentrée de novembre la limitation du brassage entre les groupes : entrées et sorties échelonnées, récréations et services de cantine décalés sont appliqués sur le temps scolaire et périscolaire.

Il est rappelé que ces entrées échelonnées sont organisées pour éviter les attroupements aux abords de l'école et nous remercions les parents et les enfants qui ont vraiment joué le jeu et ça fonctionne plutôt bien.

Des parents d'élèves ont demandé l'ouverture des deux battants du portail rue Jean Rebier. Il y a trois portails à ouvrir c'est soit l'école maternelle, soit l'école élémentaire qui est chargée d'ouvrir. Nous essayons d'être vigilants et d'ouvrir les deux battants si nécessaire.

Le port du masque reste obligatoire pour les enfants en élémentaire, catégorie 1.

→ *Question d'un parent qui demande des précisions sur la fermeture de la classe de Mme Lechat pour cas de covid. Mme De Maria explique que c'est une décision prise par les services de l'éducation Nationale. Tous les*

parents qui ont un enfant dans cette classe ont été prévenus et un tableau de contacts a été envoyé à l'ARS.

→ Plusieurs interventions de parents sur l'accueil échelonné qui pour certains devrait perdurer après la COVID, mais cela ne fait pas l'unanimité.

Pour l'instant l'éducation physique et sportive en salle et les séances de piscine sont supprimées.

Les intervenants extérieurs sont soumis aux mêmes règles sanitaires.

Le rôle des parents est important dans l'application des règles sanitaires et dans l'information rapide et immédiate qu'ils doivent passer à l'école si les enfants présentent des symptômes ou sont considérés comme cas contact. Jusqu'à présent cette communication entre école et parents se passe très bien. Nous rappelons que le BLOG de l'école est à consulter par les parents, les informations régulières y sont publiées.

Cependant les enseignants ne déterminent pas les procédures à suivre, ni les protocoles sanitaires. Ils sont établis par les autorités académiques, le préfet du département et les services de santé.

Il est important également de rappeler qu'aucun test ou n'importe quel acte médical n'est fait sans l'accord des responsables légaux des élèves.

Les locaux sont aérés régulièrement tout au long de la journée.

Une désinfection des classes se poursuit sur la pause méridienne par la mairie, les produits utilisés avaient été vérifiés.

Le nettoyage des classes est fait tous les soirs et a été renforcé avec une équipe qui nettoie les classes le mercredi. Les sanitaires sont nettoyés deux fois par jour.

A propos des poux, nous avons diffusé une information auprès des parents à deux reprises. Nous ajouterons un message sur le blog également.

RAPPEL à propos du BLOG de l'école

C'est un outil qui est bien utilisé par les familles. Les messages importants concernant la vie de l'école y sont déposés et la majorité des enseignants ont un cahier de texte pour déposer les leçons et recherches à faire à la maison. Cet outil est également très utile en cas de confinement mais il ne remplace pas les cours en présentiel.

- ❖ Exercices de sécurité : la commission de sécurité de l'arrondissement de Limoges est passée dans l'école le 10 février 2021, a vérifié les différents systèmes et a émis un avis favorable.

L'alarme incendie est maintenant audible dans le bâtiment de la cantine.

Notre prochain exercice de sécurité, aura lieu le jeudi 8 avril. Nous l'organiserons avec l'école maternelle Saint Exupéry, au même moment. L'objectif étant toujours de développer une culture de la sécurité et de faire intégrer aux élèves des comportements civiques de mise en sûreté.

→ Le problème des alarmes différenciées pour intrusion attentat et risques majeurs est-il à l'étude par la commune ?

Mme Fontarensky sait que le sujet a été évoqué. Elle en reparle à Monsieur Dumain.

3. Points Mairie

- ❖ Le budget alloué aux écoles est de 30 000 € pour les trois écoles
4 000 € sont utilisés pour les copies : cartouches d'encre, feuilles. L'école élémentaire peut disposer de 100 cartons de feuilles à l'année. Afin de couvrir les besoins 20 cartons supplémentaires seraient les bienvenus.

→ Madame Fontarensky nous dit qu'une rallonge de 10 cartons est envisageable.

400 € pour les fournitures des bureaux de direction

Les 25 600 € sont partagés entre les 3 écoles au prorata du nombre d'élèves. Soit environ 39 € par élève. Les manuels scolaires coûtent chers, est-il envisageable sur projet des enseignants d'obtenir un financement supplémentaire dans le cas d'achats de méthodes ou livres, exemple pour les CP si on uniformise les méthodes de lecture (méthode complète pour 25 élèves : 918,40€).

→ *Est-ce qu'on pourrait envisager, certaines années, d'avoir un budget supplémentaire pour renouveler des manuels par niveau de classe ou pour des projets particuliers ?*

→ *Réponse favorable de la mairie qui étudiera selon les projets.*

❖ Numérique :

Le matériel informatique est obsolète dans certaines classes et bureau de direction (+ de 8 ans)

La nouvelle classe de CM2, créée cette année, n'est pas encore équipée et n'a pas d'accès à internet.

Madame Fontarensky précise que la commune œuvre en ce sens et le renouvellement du parc informatique est envisagé. Les ordinateurs ont besoin d'être renouvelés afin de répondre aux exigences actuelles : classes et réunions à distance : caméra, micro.

La fibre a été installée depuis deux semaines, les connexions sont meilleures.

→ *Mme Fontarensky précise qu'en fonction de la liste que l'école doit fournir sur le vieillissement des matériels, la mairie renouvellera progressivement le parc informatique. Mme De Maria fournit la liste ce jour à Mme Fontarensky*

→ *Mme Fontarensky précise aussi que l'école est fibrée depuis le 24 février.*

- ❖ Les travaux : les travaux d'aménagement des toilettes devraient commencer pendant les vacances d'avril. Les peintures de classe seront faites par roulement.

→ *Intervention de Mme Gady qui demande la création d'un local ou une cabane pour ranger les outils de jardinage qui sont actuellement stockés là où vont être construits les nouveaux sanitaires.*

Mme Fontarensky prend note et assure que ce sera fait.

→ *Mme Fontarensky demande que chaque enseignant fasse une liste de ses demandes en mai pour que la mairie puisse mieux prévoir les réalisations à faire.*

→ *Les enseignants prennent note et adhèrent.*

- ❖ Les élèves ont été sensibilisés au problème du réchauffement climatique et une demande de végétalisation dans les cours de récréation est demandée.

Ils ont également découvert l'importance de l'isolation des bâtiments pour le froid comme pour la chaleur. Une étude sur les toits peints en blanc plutôt qu'en noir explique qu'on peut gagner 3 à 4 degrés à l'intérieur en cas de grosses chaleurs. Peut-on envisager une oreille attentive de la part de la commune à ces demandes qui seront portées par toute la communauté éducative et par les élèves eux-mêmes ?

→ *Oui, oreille attentive : végétalisation, peinture des toits en blanc, voiles d'ombrage, tout est envisageable. Mais la mise en place de voiles d'ombrage semble être la solution la plus rapide.*

→ *Madame Fontarensky ajoute que le projet « dessine ta cour », élaboré avec les élèves sur le temps périscolaire sera réalisé pendant les vacances de pâques.*

4.Le suivi des élèves :

❖ Les évaluations nationales :

Les compétences des élèves de CP en français et en mathématiques ont été évaluées. Ces évaluations sont nationales et réalisées à mi-parcours. Elles sont un des outils pour identifier les élèves en difficultés et les mises en place de remédiation en fonction des besoins des élèves. Ces évaluations sont aussi un objet de travail en

conseil de maîtres pour cibler les difficultés et engager des démarches de pratique adaptées. Par exemple si à l'analyse des résultats il apparaît un taux d'élèves à besoin supérieur à la moyenne de la circonscription pour l'item concernant la lecture à voix haute, des ateliers peuvent être mis en place et élaborés en conseil de cycles. Les résultats des évaluations sont communiqués aux parents d'élèves.

- ❖ Les APC (activités pédagogiques complémentaires) permettent ce type de remédiation et sont proposées aux élèves de chaque classe, elles favorisent la différenciation pédagogique et le travail souvent très rassurant en petit groupe. Les APC sont proposées sur le temps méridien ou en fin de journée scolaire par les enseignants et avec une autorisation signée des parents.
- ❖ Le LSU : les parents d'élèves ont désormais la possibilité d'accéder au LSU (Livret Scolaire Unique) de leur enfant sur internet.

Un tutoriel et une infographie ont été déposés sur le blog pour expliquer la marche à suivre.

Chaque responsable légal d'élève a la possibilité de créer un compte **éducation nationale unique et valable tout au long de la scolarité du CP au lycée.**

Des parents ont rencontré quelques difficultés mais ils nous ont contactés et nous avons réussi à les résoudre avec l'aide notamment de Monsieur Marquet, responsable TICE de notre circonscription. Il est bien entendu toujours possible d'éditer les livrets si les responsables légaux n'ont pas accès à internet.

- ❖ Les liaisons GS/CP et CM2/Sixième sont d'ores et déjà envisagées par les équipes pédagogiques mais mises en attente en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Ces liaisons se feront sur le thème de l'E3D et permettront aux élèves de GS et CM2 d'appréhender différemment leur arrivée dans un nouvel environnement scolaire.

- ❖ L'APE a versé la somme de 1400 € et nous a permis d'investir dans du matériel pédagogique spécifique pour les élèves à besoin particuliers. Nous les remercions.

→ *M. Puybarraud remercie et prévient que les rentrées d'argent cette année ont été minimales et que le don de l'année prochaine sera moindre que celui de cette année.*

5. Actions pédagogiques et éducatives dans le cadre du projet d'école et du projet E3D

- ❖ L'investissement et la coopération des enseignants, des AESH et du service périscolaire favorisent la poursuite d'une culture du développement durable chez tous les élèves.

Ces projets permettent à tous les élèves d'atteindre des compétences dans de nombreux domaines et de développer des conditions pour apprendre et mieux vivre ensemble

Malgré la situation sanitaire les actions pédagogiques en cohérence avec le projet d'école et le projet E3D sont menées régulièrement.

- ❖ L'axe scientifique :

Le jardin et autres plantations : les élèves sont sensibilisés à la protection de leur environnement.

7 classes de l'élémentaire jardinent régulièrement dans le jardin de l'école partagé avec les maternelles et également dans la cour. Des bulbes ont été plantés et des plantes grimpantes également car notre cour a bien besoin d'être végétalisée.

Pour l'arrosage du jardin le problème a été soulevé en comité de pilotage et Mme Fontarensky va s'en occuper.

→ *La pompe est commandée. Elle sera opérationnelle très prochainement.*

Le projet « Haiecolier » en partenariat avec la commune, et la fédération départementale des chasseurs de Haute Vienne va permettre la plantation d'une haie par les élèves aux abords de l'école et va entraîner une étude de ce milieu de vie si important pour la biodiversité et souvent mis à mal ces dernières décennies. 1CP, l'ULIS et 3 CE1.

La matière et les énergies : les classes de CE2-CM1 et CM2 ont travaillé avec le syndicat des énergies de Haute Vienne qui nous ont proposé une exposition sur la production l'acheminement et la consommation de

l'énergie et ensuite des ateliers scientifiques pour une mise en pratique et une réflexion sur l'isolation et la consommation d'énergie.

L'association « Les petits débrouillards » a proposé des ateliers à une classe de CM2 et a permis une prise de conscience de l'importance de la qualité de l'air et de l'aération.

L'alimentation : des actions sont toujours menées en partenariat avec la cantine, le périscolaire et les délégués des classes. Un menu établi par les élèves sera préparé et servi à la cantine.

Une réflexion autour de l'éducation à une alimentation saine et responsable a entraîné la mise en place d'une formation enseignants et l'accueil d'étudiants du service sanitaire qui interviendront dans l'école durant la semaine du 15 au 18 mars auprès des classes de cycle 2 pour aborder les origines et la classification des aliments et travailler sur la saisonnalité.

❖ L'axe Civisme et sport

En décembre, toutes les classes ont suivi une formation des gestes de premiers secours avec l'association UNASS et les élèves ont obtenu un diplôme.

Des actions de sensibilisation aux « écogestes » avec l'intervention de nos partenaires : des ateliers Récréasciences en février pour les CE1, en mars pour les CE2 et les CM1 avec Limousin Nature Environnement.

L'association « Zéro Waste » qui est intervenue en décembre en cycle 3 sur le recyclage et l'art d'utiliser les déchets et qui interviendra en période 5 en cycle 2 sur le thème de l'alimentation : comment faire ses courses, réduire les déchets, utiliser les restes en cuisine.

Des actions de solidarité : envoi de cartes de vœux et de messages d'amitié à des écoles étrangères, 2 retours pour l'instant.

La participation à la semaine olympique et paralympique durant laquelle les élèves ont réalisé des défis sportifs et qui nous a permis d'aborder des thématiques sur les valeurs du sport : l'égalité, la santé, l'inclusion. Une exposition prêtée par l'USEP et affichée dans les couloirs de l'école illustre ces actions.

Pour compléter ces valeurs de civisme, la Ligue des droits de l'homme en partenariat avec le CSP interviendra dans les classes de cycle 3 et au CE2 pour aborder le thème des discriminations et du racisme dans le sport. Date à déterminer.

❖ Le projet « vélobus »

Le « vélobus » consiste en un ramassage scolaire et à un transport à vélo vers l'école pendant la **semaine du 31 mai au 4 juin 2021**. Nous l'avons intitulé « *Ecolobus* » !

C'est une action du projet E3D qui s'inscrit dans le thème « énergie, écogestes et transition énergétique ».

L'objectif est la promotion des transports doux sur la commune.

« Ecolobus » s'adresse aux élèves du cycle 3, c'est-à-dire les CM1 et CM2.

Les partenaires associés sans qui l'action ne pourrait pas voir le jour sont l'USEP, la mairie, l'APE et le vélo club d'Isle (M. Ozon).

A ce jour :

- 21 adultes sont volontaires pour accompagner sur le parcours ou être responsables d'arrêts. Ils bénéficieront d'une formation dispensée par l'éducation nationale le vendredi 7 mai après-midi.

- 35 élèves sont préinscrits. Leur inscription deviendra définitive s'ils valident le brevet du « savoir rouler » en mai dans leur classe.

- 2 parcours seront proposés pour permettre au plus grand nombre d'enfants de participer en empruntant le plus possible les voies douces de la commune et en évitant les axes trop dangereux et les forts dénivelés. Un aller simple le matin et un retour assuré par les familles, les vélos pouvant rester dans l'école le soir si besoin.

- Le projet E3D est porté par les trois écoles d'Isle aussi il nous a semblé important d'associer les écoles

maternelles. Nous réfléchissons donc à un « **pédibus** », même principe que le « vélobus » mais à pied..., qui pourrait partir du centre-ville et qui serait ouvert aux GS et CP. Le « pédibus » serait proposé le vendredi matin.

❖ L'axe coopération :

Le conseil des élèves : les délégués de classe ont été réunis par niveau et ont réfléchi et proposé des actions autour du couloir silencieux, de la cantine et des cartes de solidarité.

Les éco-délégués qui malgré les difficultés liées au contexte sanitaire ont présenté des défis de Novembre pendant la semaine européenne de réduction des déchets et les défis sportifs pour la semaine olympique.

→ *Intervention sur l'intérêt de communiquer sur les actions réalisées. M. Bethoule rappelle de faire très attention au droit à l'image.*

Un projet de théâtre les classes de Mme Gady et Mme Pradeaud travaillent sur l'album d'Anthony Brown « Histoire à 4 voix » qui permet de comprendre qu'on peut avoir des points de vue différents et que cela se respecte. La représentation devrait avoir lieu le 18 juin à l'auditorium.

Et le journal scolaire : « Ecolobou Mag » :

Les élèves ont réalisé des articles variés et intéressants et Mme Gady a géré et gère toujours d'ailleurs la mise en page et l'impression. Un bel exemple de coopération et de partage entre les trois écoles d'Isle. Très beau succès du numéro 1 qui a rapporté 424 euros sur les trois écoles ! Ils seront utilisés pour aider à financer l'impression du n°2, fin mars, chez un professionnel, nous avons fait faire des devis. Le numéro sera vendu au même prix par souscription.

Questions diverses

Les parents ont demandé si une photo de classe serait réalisée.

→ *La photo de classe sera faite dans le respect des règles sanitaires, l'équipe étudie des propositions de professionnels.*

La bibliothèque de l'école : Nous avons lancé un partenariat avec les parents pour faire vivre la BCD De l'école, 7 personnes, parents ou grands-parents se sont portés volontaires. L'organisation se met en place.

→ *intervention de parents pour dire qu'il faudra relancer les parents qui devraient être plus nombreux si on les sollicite.*

→ *Intervention d'un parent qui se plaint des problèmes de circulation au portail du bas causée par les parents qui font des arrêts minutes pour poser leurs enfants devant le portail.*

→ *Mme Fontarensky demande à la fédération de parents de communiquer auprès des parents pour leur demander de ne pas s'adonner à cette pratique et elle s'engage à demander aux policiers municipaux d'intervenir en cas d'arrêts intempestifs.*

La séance est levée à 20h00, la liaison internet a bien fonctionné.

Remerciements à tous les participants du conseil d'école.

Le 12/03/2021

La directrice.

Sandrine De Maria